

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 30 (1993)

Heft: 1121

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Divisions et unités

Jean-Christian Lambelet

enseigne au Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP/HEC) de l'Université de Lausanne ainsi qu'à l'Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI) de Genève.

Il y a quelques années, sur une des chaînes de la télévision française, la météo était présentée au moyen d'une carte géographique composée de petits carrés dont la couleur variait selon l'altitude. Cette carte incluait la Suisse et le contraste des couleurs mettait clairement en évidence une donnée élémentaire qu'on a trop tendance à oublier, à savoir qu'avec quelques exceptions (Tessin, Bâle, Ajoie) notre pays constitue une unité géographique naturelle. La chose est très perceptible quand on vient de France ou d'Italie, moins quand c'est d'Allemagne ou d'Autriche.

Sans doute, répliquerait-on, mais que vaut cette unité géographique face à la division linguistique, particulièrement entre Alémaniques et Romands ? On entend quelquefois dire que cette division trouve son origine dans le fossé naturel de la Sarine. Mais si on regarde une carte physique, on peut se demander: pourquoi la Sarine, qui n'est guère un obstacle infranchissable ? Et pourquoi pas le sillon Lac de Brienz – Lac de Thoune – Aar ? Ou celui Lac de Walenstadt – Lac de Zurich – Limmat –

Aar ? Ou encore, pourquoi la frontière linguistique ne se trouve-t-elle pas tout simplement sur le Rhin ou, à l'opposé, sur les Alpes de Savoie et pennines ?

A cet égard, la meilleure explication que je connaisse de l'origine de la frontière des langues, et des raisons pour lesquelles elle se situe au beau milieu du moyen pays, se trouve dans le deuxième chapitre de la *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses*. Il en existe peut-être de meilleures, mais DP compte suffisamment de lecteurs cultivés pour me corriger, le cas échéant. En gros, cette explication est la suivante.

Après les invasions dévastatrices des Alamans dans la deuxième moitié du III^e siècle, l'Helvétie — revenue sous contrôle romain jusqu'au début du V^e siècle — était un pays largement vide où ne subsistaient que quelques îlots romans. Les invasions étant venues du nord, ces îlots devaient probablement plus denses au fur et à mesure qu'on se dirigeait vers le sud-ouest. Dans ce pays vidé d'une bonne partie de ses habitants, il y eut ensuite non pas de nouvelles invasions, mais une longue et lente infiltration d'Alamans venant coloniser des terres en friche. Peu à peu, ces colons entrèrent en contact avec ce qu'il restait de la population romane, en particulier dans les bourgades et villes, une population qui continuait de parler une ou des langues dérivées du latin. D'où une pression continue en faveur d'une langue de communication unique. Là où les populations romanes étaient encore assez denses, ce fut en fin de compte une langue romane qui s'imposa, et vice-versa.

Mais ce qui est sûr, c'est que les infiltrations germaniques arrivèrent jusqu'au Léman et au-delà (et aussi qu'il subsista au nord des îlots romans jusqu'au X-XI^e siècle). Toujours selon la même source, les nombreux toponymes romands en -ens ou en -ence correspondent à l'alémanique -ingen et indiqueraient une première occupation germanique. Ainsi, Sottens équivaudrait à Sottingen ou Söttingen. Et le nom allemand du Val d'Hérens est «Herringer Tal». Ou encore, quel peut bien être l'origine du nom de la petite ville d'Allaman ? Et se pourrait-il que l'appellation même de Pays de Vaud (*Pagus waldensis* à l'époque carolingienne) soit d'origine germanique ?

De tout cela, il résulte que si l'on pouvait examiner les empreintes génétiques de la population de souche vivant sur le moyen pays (à supposer que l'exercice ait un sens...), on trouverait probablement qu'il s'agit pour l'essentiel du même groupe ethnique, c'est-à-dire un mélange de celte, de latin et de germanique encore renforcé par les incessants brassages survenus depuis lors.

Peut-être, répliquerait-on à nouveau, mais ce qui compte, n'est-ce pas la perception qu'on a aujourd'hui de l'existence d'un fossé linguistique et culturel ? C'est certain, mais prendre conscience de son origine peut aider à en relativiser l'importance et la signification. Peu avant 1939-1940, Marc Bloch, le grand historien, chercha de même à mettre en évidence l'inanité des guerres européennes, et particulièrement franco-allemandes, en rappelant que l'ancien nom de l'Allemagne était «Francie orientale».

Pour finir, j'aimerais souligner l'hypocrisie mêlée de condescendance de tant de Romands lorsqu'ils se plaignent des progrès de l'alémanique sur les ondes, dans les réunions, etc. A cet égard, le seul tort de l'alémanique, c'est que cette langue — et non pas ce dialecte — n'est pas une langue écrite, à la différence du néerlandais, par exemple. Pour ce qui est de la télévision, le Romand moyen la regarde 130 minutes par jour, dont 3 minutes (2%) pour la chaîne alémanique. En outre, il n'est pas impossible d'apprendre l'alémanique, cela n'est pas plus difficile que l'allemand ou l'anglais. Il existe d'excellentes cassettes pour cela. ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezvant Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Ursula Gaillard

Forum: Thierry Pellet, Jean-Christian Lambelet

Abonnement: 75 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint-Pierre 1,
case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 – CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezvant Honegger, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

EN BREF

Zoug, qui devient un nouveau lieu de rencontre de diverses mouvements, accueillera le 4 avril la réunion de «L'autre Suisse à l'œuvre»; celle-ci débutera par un exposé sur «25 ans après 1968». La liste des organisations participant à la journée est longue et témoigne des espoirs de changement en Suisse alémanique. La Suisse romande et italienne ne paraissent pas avoir de place dans le programme.

En Suisse alémanique, le parti socialiste enregistre une vague d'adhésions à la suite de la récente élection au Conseil fédéral.